

CONCEPTION

(export du DFSM au 23/07/2025 à 04:32)

[1] CONCEPTION Médecine - Médecine

nom fém.

Étymologie FEW II-2 1008b : concipere

Définition Fait de concevoir, d'engendrer un être humain.

Citations

- Et quant les II. spermes s'encontrent ensemble qui sont retenus en la matrice, adonc est faite conception .
Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys*, ca 1470, VI, 1.